



Informations et conditions générales de vente

Clients Individuels

Organisation Stages ou Sorties

Les stages d'escalade et sorties sont organisés et encadrés par les moniteurs du Syndicat Local Escalao. En cas de météo douteuse, l'activité extérieure est maintenue et adaptée (balade sur site, installation sous une zone protégée de la pluie et jeux/ activités sur corde). En cas d'annulation de la prestation (pluie abondante, froid, canicule, etc..) , une autre date vous sera proposée et si la sortie ne peut être réalisée, la prestation est remboursée intégralement.

Une semaine avant le stage, vous recevez un mail précisant :

- Le lieu de rendez-vous pour chaque sortie (il peut être différent de celui annoncé dans la programmation pour des raisons météo). Les Rdv ont lieu sur les parkings des sites.
- La localisation des participants pour organiser le covoiturage.

Assurance

Les moniteurs du Syndicat Local Escalao sont couverts par une RC pro. Celle-ci assure la Responsabilité Civile professionnelle des moniteurs (si reconnu responsable d'un accident.). Nous souscrivons également à une assurance Individuelle accident qui vise à assurer les clients lors d'une sortie, dans l'hypothèse d'un accident qui serait de votre responsabilité (votre RC ne couvre que les dommages aux tiers dont vous êtes responsable).

Responsabilité

La pratique des activités proposées par Escalao, comme toute pratique sportive, a fortiori en milieu naturel, comportent des risques liés à l'environnement dans lequel on évolue. Chaque participant est conscient des risques qu'il peut courir.

Chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes donnés par les moniteurs. Lesquels ne pourront être tenus pour responsables des incidents, accidents ou dommages corporels qui résulteraient d'une initiative personnelle imprudente.

Le Syndicat Local Escalao se dégage de toute responsabilité sur les biens personnels (perte, bris, vols ...) sur les sites d'activités.

Chaque participant reconnaît être en bonne santé et ne pas présenter de contre-indication à la pratique sportive des activités proposées, et ne pas être sous l'emprise de drogue ou d'alcool durant l'activité.

Encadrement

L'encadrement des groupes est assuré par un moniteur diplômé d'État, à jours de ses obligations légales.

Pour la tranche d'âge 5-6 ans, l'aide d'un second adulte est particulièrement utile pour les aspects logistiques. Aucune compétence n'est nécessaire en matière d'escalade, il s'agit juste d'être présent pour aider les plus petits sur les gestes en bas de falaise. On se partage l'aide entre parents lors des différentes journées.

Matériel

Nous mettons à disposition tout le matériel individuel et collectif adapté à la pratique de l'activité, conforme aux normes.

Matériel à prévoir par chaque participant: Chaussures fermées de préférence souples (baskets), veste de pluie, pantalon ou pantacourt, goûter, gourde d'eau, un petit sac à dos.

Tarif

Les tarifs sont clairement affichés en TTC, exonérée de TVA (article 2641-4-4b du CGI).

Le prix comprend exclusivement l'organisation, l'encadrement de l'activité ainsi que le prêt du matériel.

Réservation

Pour les stages et cycles: une réservation est dite confirmée à réception du règlement ou d'un acompte égal à 30 € et de la fiche d'inscription remplie.

Pour les cours hebdomadaires: une réservation est dite confirmée à réception du règlement du premier trimestre, de la fiche d'inscription remplie et du certificat médical.

Aucune réservation ne sera enregistrée sans règlement.

Modes de règlement : chèque, espèces, virement bancaire, chèque ANCV, Pass Drôme.

Annulation et remboursement

Suite à une réservation, le délai minimal d'annulation est fixé à 15 jours pour un remboursement de la totalité de la prestation. Passé ce délai, et jusqu'à 3 jours avant la prestation, l'acompte sera conservé. Au delà des 3 jours la totalité de la prestation sera facturée.

Pour les cours hebdomadaires: jusqu'à la troisième séance le paiement du premier trimestre sera conservé, à partir des 4 premières séances la totalité de la prestation sera facturée.

Les annulations se font uniquement par email à l'adresse: contact@escalao.fr

Modification programme

Escalao se réserve le droit de modifier le programme d'une prestation pour des raisons de sécurité liées à l'environnement: crues, sécheresse, catastrophes naturelles ou accidentelles (pollution); ou du niveau technique, physique ou psychologique insuffisant des participants, sans qu'aucun des participants ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation. Seuls les moniteurs intervenant pour le SL Escalao sont habilités à décider d'une éventuelle modification de programme.

En cas de météo défavorable (pluie abondante, froid, canicule, etc..) Escalao fera le possible pour reporter la prestation. Si la sortie ne peut être reportée, la prestation est remboursée intégralement au client.

Toute prestation entamée puis interrompue, ou annulée par le client dans le délai minimum (spécifié dans la partie "Annulation et remboursement") pour quelques raisons que ce soit ne pourra être remboursée.

Droit à l'image

Des photos sont régulièrement prises au cours des stages, dans l'intention d'une part de les partager avec les familles, d'autre part d'alimenter les supports pédagogiques et de communication d'Escalao. En aucun cas, les photos visées ne sont cédées à des tiers. Sur la fiche d'inscription, vous pouvez refuser le partage de photos entre familles et / ou l'utilisation des photos sur les supports de communication.

ESCALAO

Collectif de moniteurs

Séverine : 06 85 11 08 59 | Gianluca : 06 56 88 13 62

contact@escalao.fr

Siret n°91218464500014

6 route des Arras, 26400 Aouste sur Sye